Le petit

CHAUMONTELLOIS

n°58

Bulletin Municipal d'Informations - Janvier 2020

CADRE DE VIE
TRAVAUX ENTRÉE DE VILLE
PAGE 5

VIE LOCALE
COMMERCES
P.7

CADRE DE VIE
NOËL A CHAUMONTEL
P.10

RETROUVEZ TOUS VOS RENDEZ-VOUS À CHAUMONTEL AU DOS !

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,
Chers Chaumontellois.

Afin de garder toute neutralité en cette période électorale,
je ferais donc uniquement une rétrospective sur le mois de décembre passé.
Comme chaque année, notre commune s'est préparée aux festivités de Noël tout d'abord avec le Marché de Noel et la journée de l'Esprit de Noël qui ont réuni beaucoup de monde.

Une centaine de nos ainés ont partagé un bon repas de Noel au château du Manoir à Gouvieux, un bon moment de retrouvailles et de fête. Une distribution de colis gourmands a été mise en place pour les personnes n'ayant pas souhaité ou eu la possibilité de se rendre au repas.

N'oublions pas les principaux acteurs de Noel : nos enfants !
Tandis que certains élèves de l'école maternelle ont eu la chance d'aller accueillir le Père Noël à sa sortie d'avion à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, d'autres ont pu notamment décorer le sapin de noel en Mairie, profiter des activités proposées par les écoles et le centre de loisirs .

Enfin, les élèves de l'école élémentaire ont profité de la projection d'un film de noël en salle Eugène Coudre, ou comment anticiper l'ambiance festive de fin d'année !

J'espère que ces moments de partage, de joie et de convivialité vous ont fait oublier les tracas du quotidien et le contexte actuel souvent difficile.

Mes pensées vont également aux personnes malades ou seules qui n'ont pas eu la chance de vivre pleinement ces moments de bonheur.

Enfin, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux commerçants ainsi qu'aux nouveaux Chaumontellois qui s'installent au fur et à mesure dans la Résidence du Château.

Je vous présente à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année

SOMMAIRE

INFO MAIRIE	p. 3	CCAS	p. 15
CADRE DE VIE	p. 4 à 7	ASSOS'	p. 16-17
VIE LOCALE	p. 8 à 11	ÉTAT CIVIL	p. 18
VIE SCOLAIRE	p. 12 à 14	TERRITOIRE	p. 19
		AGENDA	p. 20

INFO MAIRIE !

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Nous vous informons qu'à compter de la promotion du 1er janvier 2020, les dépôts des demandes de médaille d'honneur du travail **(pour les candidats qui résident dans le val d'Oise uniquement)** s'effectuent de manière totalement dématérialisée, par le biais du portail : **Démarches simplifiées**, à l'adresse suivante : www.demarches-simplifiees.fr

DÉPOTS SAUVAGES

Malgré l'accès gratuit aux déchetteries de Bouqueval, Louvres et Viarmes, il est constaté une forte hausse de dépôts sauvages sur notre territoire pour lesquels les services de la ville œuvrent pour ne pas que s'installent ces incivilités.

Ces interventions nécessaires impactent les opérations quotidiennes des agents ainsi que des investissements programmés.

Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits sur l'ensemble du territoire de la commune. *« Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le Code Pénal, en vertu des articles R 610-5, R 632-1, R 633-8 etR 644-2, allant de la 1ère à la 5ème classe selon la nature de la contravention »* (arrêté municipal 2019-136 du 30 septembre 2019)

L'enlèvement et la collecte des déchets recyclables et ménagers sur la commune sont réalisés par le SIGIDURS lequel a distribué dans vos boites aux lettres sont calendrier de collectes annuelles. Ces informations sont consultables sur leur site Internet www.sigidurs.fr.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se recenser en Mairie **dans les 3 mois** suivant son 16ème anniversaire.

Documents à fournir :
- Carte Nationale d'Identité
- Justificatif de domicile (facultatif)
- Livret de Famille

Le recensement peut également se faire directement en ligne avec un compte service-public.fr (prévoir la numérisation de vos documents)

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Pour l'année 2020, il faut toutefois respecter une date limite d'inscription, **soit le 07 février 2020**.
Pour vous inscrire, il vous suffit de vous rendre en Mairie retirer le formulaire ou le faire en ligne sur le site internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

ATTENTION :

Lors des dernières échéances européennes, des anomalies ont été détectées dans de nombreuses communes, notamment la nôtre. Ces dysfonctionnements sont liés à la réforme du Code électoral et la mise en place du Répertoire unique géré exclusivement par l'INSEE.

Si vous avez remarqué une erreur (orthographe du nom, prénom, date de naissance ...), vous pouvez demander une rectification de votre état-civil au RNIPP (Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques) via le site www.service-public.fr.

Ou que vous avez été radié à tort des listes électorales, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie afin de régulariser votre situation (une « nouvelle » inscription sera certainement nécessaire).

TROTTOIRS ET OBLIGATIONS

RAPPEL : la propreté constante des trottoirs **au droit des** constructions privées est de la responsabilité de son occupant. En période hivernale ou conditions météorologiques défavorables, une vigilance plus rapprochée est essentielle.

Il est rappelé que la ville a mis à votre disposition sur l'accotement des voiries en pente, du sel dans des bacs orangés.

CADRE DE VIE

LES TRAVAUX RUES
ORADOUR SUR GLANE-VERDUN

Après les travaux de réfection de la rue de Verdun, nous nous étions engagés comme indiqué dans le précédent numéro, à poursuivre les travaux d'aménagements sur la rue Oradour-sur-Glane.

Malgré les tracas de coordination avec les travaux des constructions situées en entrée de ville obligeant l'attente de la livraison et le raccordement souterrain du poste électrique ainsi que la nouvelle conduite de gaz par cette même voie, les aménagements sont enfin terminés !

Il est désormais possible grâce à la mise en œuvre d'un cheminement conforme aux exigences d'accessibilité des personnes à mobilité réduite de rejoindre depuis le rond-point de « Carrefour Market », la mairie et desservir, par la même, les salles polyvalentes Eugène Coudre et Cathy Fleury.

Ce cheminement éclairé par détection de mouvement à partir de 23h00 est sécuritairement séparé de la rue d'Oradour par des massifs successifs maçonnés qui recevront pour le printemps les végétaux qui les mettront plus en valeur. Ces massifs sont structurés d'une double bordure côté chaussée pour empêcher tout stationnement sauvage comme ce fut le cas auparavant.

Pour néanmoins répondre plus largement au besoin des usagers véhiculés et notamment lors de la forte utilisation des salles, des places supplémentaires ont été créées avec le retrait des bornes d'apports volontaires ; bornes déplacées que l'on pourra retrouver en entrée de ville près des nouveaux commerces. L'accès et la sortie du parking déplacés en deux étapes, s'opèrent désormais par le milieu de la rue d'Oradour-sur-Glane, accès qui par sa taille et son emplacement permet un croisement plus aisé et une meilleure visibilité. À noter que le parking conserve un sens giratoire de circulation.

Avec une vue plongeante sur le site du CTM (centre technique municipal) depuis les nouveaux logements, un épurage des parties extérieures dédiées à l'entreposage de matériels et matériaux en relation avec les activités devenait nécessaire. Les serres dans lesquels sont préparées les plantations annuelles qui agrémentent la ville sont transférées progressivement à la salle Paroissiale (Rue de la république) avant le début du printemps. Ce transfert et nettoyage du site donnera ainsi, et sur tout le linéaire de la voie, le caractère d'une perspective plus profonde. A terme, c'est l'activité complète du site qui sera délocalisée laissant place dans ces locaux, au développement de nouvelles activités. Ses espaces extérieurs deviendront alors une extension du parking des salles actuelles, attenantes aux commerces d'entrée de ville.

Enfin, le carrefour Verdun-Oradour, face à l'entrée du château, a été modifié de sorte à rétablir la priorité à droite. La rue de Verdun conserve la priorité sur cette intersection. Toutefois, son extrémité rétrécie et dégagée de tout stationnement de véhicules et qui accentue la visibilité des usagers, a été équipée d'un ralentisseur associé à un passage piétons PMR matérialisé et sécurisé. Par ailleurs, ces rues et les suivantes conduisant au centre-ville y compris ces voies annexes seront réglementées en limitant la vitesse maximale à «30 km/h répondant ainsi à une large demande.

J. GAUBOUR

CADRE DE VIE

TERRAIN DES EX VENTES DE POTERIES ET SCULPTURES DE JARDIN

Chacun ou presque a pu découvrir de près ou de loin les nouvelles constructions d'entrée de ville qui permettent depuis peu d'accueillir des nouveaux commerçants sur notre commune. Ces commerces, source de revenus pour la ville qui en est le propriétaire des murs, apporteront les services et la qualité que nous avons accordés aux centres commerciaux depuis leurs arrivées, concurrençant par le volume traité nos commerçants artisans disparus depuis. Le développement et l'évolution est ainsi fait bien que l'on ne puisse indéfiniment tromper le consommateur. Ces enseignes bon marché ne remplaceront jamais la confiance, le contact, la qualité des produits proposés par ces artisans. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Évoqué dans ce numéro avec l'article de l'aménagement de l'accotement de la rue d'Oradour, les bornes d'apports volontaires ont été supprimées du parking de la salle polyvalente pour être implantées dans le terrain en entrée de ville là où annuellement se vendaient des sculptures et pots en terre pour balcons et jardins. On y retrouve deux nouveaux emplacements, un pour les verres et emballages recyclables, l'autre pour les ordures ménagères. Ce terrain mis à disposition dernièrement par les entreprises pour le stockage de matériel et matériaux nécessaire à la réalisation des réseaux de l'Allée du Château, ont pris en contrepartie, le nettoyage du site à leur charge.

Avec cette vue dégagée mettant en évidence l'architecture nouvelle des commerces et logements privés de l'entrée sud de Chaumontel, elle n'autorise aucune construction sur ce terrain, c'est un choix unanime qui espérons-le, sera conservé.

Néanmoins, un aménagement envisageable où pourront ponctuellement s'organiser des rencontres sportives, culturelles et pourquoi pas, un marché local hebdomadaire sont des orientations lesquelles nous souhaitons confier la réflexion de l'aménagement et choix des matériaux naturels à un architecte paysager. Les contacts sont pris, les propositions restent à faire.

J. GAUBOUR

PARC PAYSAGER

Le parc s'enrichit cette année encore d'une nouvelle structure de jeu. A la plus grande joie des enfants, ceux-ci ont pu depuis la rentrée scolaire de septembre utiliser un nouveau jeu à cordes limité néanmoins aux enfants de 5 à 14 ans.

L'accessibilité de cet espace reste cependant sous la responsabilité des adultes accompagnateurs. A cet effet, le règlement intérieur a été actualisé en ce sens afin de sensibiliser petits et grands à la bonne utilisation des différentes structures de jeux mis à disposition de tous.

Nous rappelons que la commune a fait l'acquisition du terrain limitrophe au parc afin de permettre son extension.

P.BRONSART

CADRE DE VIE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

AVANT

APRÈS

Faisant suite au numéro de juillet dernier indiquant les rues qui seront cette année équipées d'ampoules LEDs nouvelle génération, je vous confirme que les éclairages des rues : Henri Dunant, Charles Depuille et Baudelaire recevront ces nouvelles lampes. Les rues : Marcel Proust, Clément Marot, Jean de la Fontaine et Pascal recevront quant à elles de nouveaux candélabres remplaçant les précédents. Ces changements auront lieux au cours du premier trimestre 2020, les délais de livraison des candélabres ne pouvant pas être incompressibles. L'ensemble de ces éclairages est branché sur la même armoire les pilotant. Encore un secteur qui sera remis en conformité avec à la clé, une réduction de la facture énergétique. Un autre secteur est actuellement à l'étude afin de préparer le budget suivant.

Grâce à cette démarche et les économies réalisées depuis sa mise en œuvre, la ville a pu passer commande auprès de son prestataire d'un éclairage neuf équipant le rond-point de la rue de la Charbonnière, dépourvu jusqu'alors. Une tranchée sera nécessaire afin de l'alimenter électriquement et le relier au réseau des « Brulis » dont il dépendra. Cette mise en œuvre doit avoir lieu également en début d'année à réception du matériel.

J. GAUBOUR

RUE DES COMMISSIONS

Annoncé dans le précédent numéro, des travaux de réfection de la voirie rue des Commissions sont envisagés compte tenu de son état fortement dégradé. Ce projet est inscrit dans le programme pluriannuel de réfection de voiries. Des relevés topographiques ont été nécessaires pour prendre en compte toutes les modifications apportées sur ses abords notamment l'altimétrie et largeurs des entrées privées.

Avec la volonté municipale de procéder, lorsque techniquement cela est possible, à l'enfouissement des réseaux électriques, de communications et d'éclairages publics, elle impose également la consultation au préalable des syndicats en charge des divers autres réseaux (eaux usées, gaz). La connaissance de l'état de ces derniers les oblige au besoin de les remplacer partiellement ou totalement. Il a été demandé à trois bureaux d'études ayant les compétences en voirie et réseaux divers, de faire une proposition de faisabilité, d'estimation des coûts et d'instruction de dossier de subventions. Ces éléments nous parviendront au cours du premier trimestre 2020.
Une réunion d'information et de consultation aura lieu avec les riverains de cette rue dans un second temps.
Information : sur la nature en détail des travaux, son process, sa durée.

Consultation : recueil et avis des riverains sur la conservation ou pas du sens de circulation de cette voirie pour laquelle nous savons qu'avec le nombre de véhicule la franchissant sur l'unique espace commun (véhicules et piétons), de l'insécurité y est souvent rencontrée. Un échange, une concertation sur ces points est donc nécessaire.

J. GAUBOUR

CADRE DE VIE

CHEMIN DE COYE

Depuis l'été dernier, beaucoup ont appréciés et nous ont fait part de leur satisfaction concernant les aménagements réalisés le long du chemin de Coye depuis le rond-point du cimetière jusqu'au chemin de la Genestraye ; cela à toutes fins que les piétons puissent se rendre avec plus de sécurité sur les sites desservis par la voie.
À noter que ce cheminement est uniquement réservé aux piétons, il est interdit aux chevaux et cavaliers.

Ainsi, bon nombre de promeneurs se sont interrogés sur la raison pour laquelle le cheminement ainsi créé ne se poursuivait pas au-delà du croisement. Qu'ils soient rassurés : le financement de l'ensemble ne pouvant se faire en une seule fois, cette deuxième tranche de travaux qui conduira jusqu'à l'entrée du Tennis sera réalisée successivement à la première. Sous réserves des avis des architectes des bâtiments de France et des conseillers du PNR, ce cheminement piéton matérialisé en matériaux naturel sera axé sur le même côté et séparé de la voie par une lisse linéaire et ininterrompue en rondins de bois. L'ensemble du cheminement sera balisé par des bornes éclairantes qui remplaceront l'ensemble des éclairages du chemin de Coye. L'étude d'aménagement devant le stade présente la modification de son entrée comprenant 27 places de parking dont deux PMR.

J. GAUBOUR

ACHAT DE VÉHICULE

La municipalité s'est équipée d'un nouveau camion benne afin d'améliorer les conditions de travail des employés communaux et répondre aux besoins dela ville.
Investissement : 43000 €

VIE LOCALE

CONTINUONS LA PRÉSENTATION DES NOUVEAUX COMMERCES

LA BRAISE

Le restaurant « La BRAISE » géré par Monsieur et Madame Kumcu assistés d'une équipe d'une dizaine de personnes a ouvert ses portes à CHAUMONTEL le lundi 09 Décembre 2019.

« Les plats proposés, faits entièrement maison, sont très variés et préparés uniquement avec des produits frais et de qualité... la spécialité de notre restaurant est orientée autour de la viande », nous informe Madame Kumcu. *« Les clients peuvent choisir entre des menus ou commander les plats à la carte »* complète-t-elle
Le restaurant est ouvert du Lundi au Samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 22h.

Madame MONGAULT et son équipe

Nous avons le plaisir de vous informer que 2 nouvelles boutiques vont venir s'installer dans le complexe immobilier situé Allée du Château. Il s'agit d'un coiffeur-barbier et d'un fleuriste.
M. BENSOULA et son équipe seront heureux d'accueillir les messieurs désireux de profiter de soins capillaires et du visage. M. BENSOULA, Coiffeur - Barbier, ayant un savoir-faire de soin traditionnel et du rasage à l'ancienne a également été sélectionné pendant 2 ans parmi les 25 finalistes des meilleurs Coiffeur-Barbier de France.

« C'est avec un immense plaisir que je vous annonce l'ouverture de la boutique Monceau Fleurs à Chaumontel. Raffinée et créative, l'enseigne Monceau fleurs a été créée en 1965, elle incarne l'élégance à la française. Mes artisans fleuristes et moi-même mettons notre savoir-faire et notre créativité à votre disposition pour vous proposer des créations sur-mesure et les plus belles compositions : brassées, fleurs de saisons, plantes vertes, etc... J'ai à cœur de perpétuer un service chaleureux et un choix de fleurs de qualité.

Je vous accompagne dans la création de vos bouquets et fleurie tous vos événements (mariage, anniversaire, baptême, deuil, entreprise, etc.)
Pour offrir ou vous faire plaisir, je suis impatiente de vous accueillir » (Madame MONGAULT, Monceau Fleurs)

FERMETURE DU MAGASIN À LA FERME

Chaque Chaumontellois (e) connait ce magasin proposant de nombreux et divers produits issus des exploitations agricoles environnantes.
Situé au 2, rue de la République à CHAUMONTEL, Mme Isabelle PICARD qui gère ce magasin depuis Octobre 2016 se retrouve malheureusement contrainte de cesser son activité au 17 novembre 2019.
Comme l'indique tristement Madame PICARD *« ce n'est pas un problème de viabilité qui m'oblige à fermer le magasin mais plutôt un problème de personnel et le décès récent de mon mari »*

En effet se retrouvant avec 3 personnes au lieu de 5, une réorganisation était indispensable. De ce fait, le magasin d'ASNIERE-SUR-OISE est géré par Madame PICARD, son fils s'occupe de l'élevage et des cultures, et sa fille fait les marchés de BORAN SUR OISE, PRECY SUR OISE et SAINT LEU D'ESSERENT, l'entreprise reste familiale comme souhaité.
Nous leur souhaitons à tous bon courage et les remercions d'avoir fait vivre notre centre-ville.

La municipalité étudie toutes propositions commerciales pour assurer le maintien d'une activité en centre-ville.

P. BRONSART

VIE LOCALE

LE STADE DE CHAUMONTEL SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Fin 2018, le club de Football (ASCL) nous fait part de l'ouverture d'une section féminine au sein du club.
Le stade, est équipé d'un terrain d'honneur en herbe et d'un terrain stabilisé pour les entrainements.

L'arrivée d'une équipe féminine modifie l'organisation, des plages horaires pour les entrainements et des matchs des joueuses. Ces rencontres qui auront lieu les vendredis soir, se dérouleront sur des demi-terrains en herbe et éclairés.
Á cet effet, le terrain stabilisé a bénéficié l'été dernier d'une remise en état adaptée. Cette opération a été réalisée en deux périodes par les agents des services techniques afin de ne pas priver les joueurs de cette surface de terrain tant sollicitée.

La finalisation de celle-ci a été permise grâce à la participation active des membres dirigeants bénévoles du club qui en ont réduit le coût.
Je remercie chacun pour l'investissement personnel de ce projet commun.

P. BRONSART

VIE LOCALE

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la commune organise le concours des maisons fleuries.
Concours auquel chaque Chaumontellois peut s'inscrire gratuitement
Vous avez été nombreux encore cette année à soigner façades et jardins, et nous vous remercions de votre participation.

Le jury, composé des élus, du Pôle Vie locale, Sports et Associations, des agents des espaces verts de la commune, d'un jardinier de l'association « Chlorophylle » et de quelques enfants des écoles, sont passés admirer entre le 17 et le 30 juin 2019 pour noter ces floraisons visibles depuis les rues.

Chaque participant a été convié à la remise des résultats qui s'est déroulée le 29 novembre
Trois lauréats ont accédé au podium :
Premier : Monsieur Francis Gruson
Deuxième : Madame Christiane Boiseaubert
Troisième : Madame Monique Hanauer
Nous encourageons d'autres chaumontelois à s'inscrire pour la prochaine édition.

P BRONSART

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2019 a eu lieux la 101ème cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 en présence de Monsieur le Maire accompagné de quelques élus, de Monsieur DELRUE, Maire de Luzarches, des membres de l'Union Nationale des Anciens Combattants.

Des enfants ont également participé à ce devoir de mémoire, en déposant avec Monsieur le Maire, les gerbes de fleurs au pied du monument aux morts de la commune.

NOËL À CHAUMONTEL

Les 7 et 8 décembre derniers, se sont déroulés nos traditionnels « Marché de Noel » organisé par l'association « Les Mains Magiques » et « l'Esprit de Noel » proposée par la Municipalité en collaboration avec l'association « Chaumontel en fête »

Quarante exposants étaient présents au « Marché de Noël »pour vanter leurs différentes marchandises, produits d'artisanat et de bouche, vins, huîtres et autres gourmandises.

Cette année, les enfants sont venus nombreux participer à cette journée de « l'Esprit de Noël » Dès 11h, nous les avons accueilli sur divers stands où ils ont dégusté des crêpes fourrées, des marrons grillés, des chocolat chaud, jus d'orange, coca cola et vin chaud pour les parents. Pour les amateurs d'huitres, l'association « Chaumontel en fête » proposait des assiettes garnies accompagnées d'un verre de vin blanc.
Nous n'avons pas oublié les jeux pour nos petits chaumontellois qui ont rencontré le Père Noel. Certains ont participé au concours de dessin avant de faire un tour de Poney ou de quad.

Les gagnants du concours de dessins sont : Gaël 8 ans, Elliot 5 ans, Calie 4 ans et Melyna 3 ans
Nous les félicitons chaleureusement.
Un grand merci aux bénévoles, exposants et organisateurs de ces manifestations qui de par leur travail et investissement ont fortement contribué une nouvelle fois à la réussite de ces évènements.

VIE LOCALE

RADARS PÉDAGOGIQUES

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur l'utilité des deux radars pédagogiques installés sur la commune, rue André Vassord et rue des Bonnets.

L'objectif du dispositif demeure en la constitution de données vis-à-vis du nombre, de la fréquence, des vitesses des usagers et non de verbaliser.

Ces radars pédagogiques ont cependant un effet sur l'usager de la route l'informant de la présence d'une zone dangereuse ou fortement fréquentée.

En effet, des études ont démontré que les radars pédagogiques favorisent le changement de comportement des automobilistes en excès de vitesse, augmentent la vigilance au volant, réduisent le nombre d'accidents et protègent mieux les piétons en ville.

Conscients que cela n'enlèvera malheureusement pas les incivilités de certains, ce dispositif est amené à être déplacé dans la commune afin d'établir une cartographie des zones où des vitesses excessivement élevées auront été relevées. Les éléments qui auront été collectés nous permettront par la suite, d'adapter différents moyens de prévention afin de réduire la vitesse dans les zones les plus sensibles de notre commune.

la Police Municipale

FUITES D'EAU

A différents endroits de la commune, des fuites persistent. Nous comprenons parfaitement les désagréments qu'elles peuvent occasionner auprès des riverains.

Nous tenons à rappeler que la Mairie contacte immédiatement, et ce, dès qu'elle en a connaissance, VEOLIA, l'entreprise délégataire, et le SIECCAO, syndicat intercommunal compétent depuis 2016 sur la gestion de l'eau potable de notre territoire. Il est fort regrettable que l'entreprise n'ait pas la réactivité attendue, notamment au regard de la préservation des ressources naturelles qui se raréfient.

Nous prenons bien en compte ce problème récurrent et sachez que les services mettent tout en œuvre pour alerter autant que faire ce peu nos différents partenaires.

J. GAUBOUR

RUE DE L'YSIEUX

Le 09 Novembre 2019 a eu lieu en Mairie une réunion concernant le solutionnement des problématiques de stationnement rue de l'Ysieux et notamment devant les portails de certains administrés.

Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire et Monsieur Jacques GAUBOUR, Conseiller Municipal Délégué aux Travaux et aux grands projets assistés du chef de la Police Municipal ont ainsi pu échanger avec 34 riverains présents. Ils ont ainsi pu aborder les différentes nuisances auxquelles ils sont confrontés (augmentation du nombre de véhicules en stationnement, du flux de véhicules, étroitesse de la chaussée en fin de rue de l'Ysieux, vitesse importante des véhicules...)

Il a été retenu qu'une circulation était plus dense notamment aux horaires départ et retour travail provoquant du fait, des excès de vitesse et conclut que peu de gens rencontrent des soucis hormis l'augmentation de véhicules stationnés qui ponctuellement, peuvent gêner voire interdire l'accès de riverains. À cet effet, il sera procédé une phase de test où pendant laquelle la mise en place de plots (balises de chantier) tranchera sur la nécessité ou pas de matérialiser et d'interdire tout stationnement à ces hauteurs. A suivre...

J. GAUBOUR

VIE SCOLAIRE

NOËL AUX ÉCOLES

Le père noël en personne s'est déplacé dans nos écoles le jeudi 19 décembre pour la joie des enfants qui se sont vus recevoir un livre offert par la Municipalité. Petit moment festif autour de la Chorale préparée par l'équipe enseignante maternelle.

Chose promise, chose due ! Le film « Mission Noël, les aventures de la famille Noël » a été projeté le vendredi 20 décembre dans la salle E. Coudre pour les enfants de l'école élémentaire. Cette projection vient en remplacement de la manifestation du cinéma en plein air qui avait dû être annulé l'été dernier, en raison des intempéries.

LE PÈRE NOËL ARRIVE À ROISSY-CHARLES DE GAULLE

Madame Chantal Romand, Maire de Mareil-en-France et Vice-présidente de l'association « le Club des Acteurs du Grand Roissy » a proposé à Monsieur le Maire d'inviter deux classes de l'école maternelle à accueillir le Père Noël à sa descente d'avion le 16 décembre après-midi.

Cette manifestation a eu un franc succès auprès de nos petits Chaumontellois qui ont eu la joie de rencontrer le Père Noël, de partager un moment avec les pompiers mais aussi de déguster un gouter préparé à leur attention devant un très beau spectacle et de repartir avec un petit cadeau !
Nous la remercions chaleureusement ainsi que les membres organisateurs d'avoir choisi notre commune.

CARTE DE VŒUX

Cette année encore, nous avons sollicité les enfants de l'école élémentaire pour la confection des cartes de vœux qui accompagneront les colis des ainés.
Nous tenons à les remercier une nouvelle fois pour leur participation et leur créativité !

VIE SCOLAIRE

RETOUR EN IMAGE SUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

Entre sorties organisées et animations programmées par l'équipe de l'accueil de Loisirs ses enfants chaumontellois ont partagé de bons moments avec les enfants de la colonie de Saint Ouen.

Au programme : jeux d'épée, animations diverses et surtout la piscine bien appréciée par les enfants du fait de la chaleur estivale.

SÉJOUR ÉTÉ 2019

12 enfants élémentaires et 2 animateurs se sont rendus du 08 au 12 juillet 2019 au Domaine du Lieu Dieu, en Normandie.

Ce séjour leur a permit de profiter de nombreuses activités comme le paddle, la plage, les ballades

Le beau temps était de la partie, tous sont revenus enchantés de leur séjour normand !

VIE SCOLAIRE

RESTAURANT SCOLAIRE

Nouveautés du côté de la restauration scolaire :
Depuis le 1er novembre 2019, SODEXO, notre prestataire de service, propose une fois par semaine un repas entièrement végétarien. Malgré quelques craintes concernant le gaspillage alimentaire, les enfants apprécient ces menus leur permettant de découvrir d'autres aliments ou la façon de les manger autrement.

De plus, la loi EGALIM promulguée le 1er novembre 2018, prévoit également la disparition progressive des couverts et contenants en plastique à usage unique jetables. SOEDEXO travaille actuellement afin de proposer au plus vite une alternative écologique mais aussi économique. Elle a fait l'acquisition de produit issus du commerce équitable.

LA LOI EGALIM

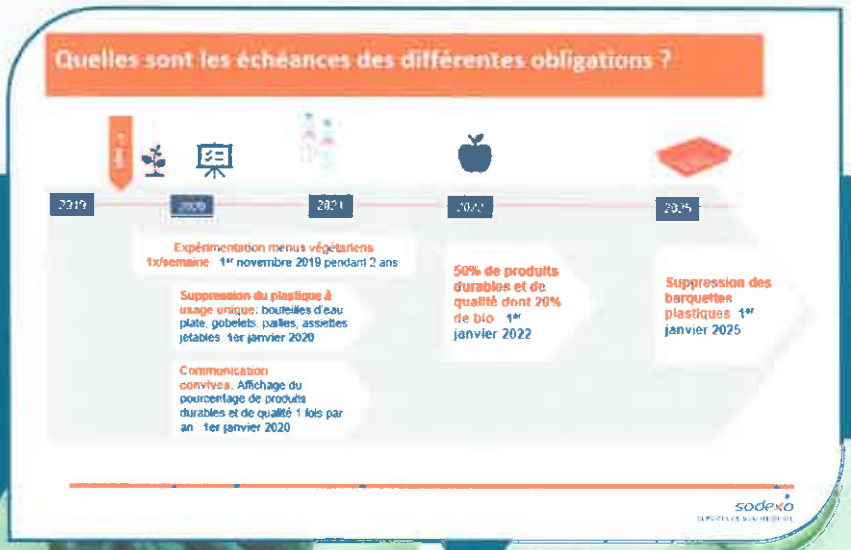

INSCRIPTION SCOLAIRE

Pour les enfants nés en 2017 ou les nouveaux arrivants sur la commune, les inscriptions scolaires se feront uniquement sur rendez-vous en Mairie auprès du service enfance à partir du mois de février 2020 (fin des inscriptions en avril)

A noter que si votre enfant est actuellement inscrit à l'école maternelle dans le cadre d'une dérogation scolaire, il vous faudra en refaire la demande écrite en mairie pour son passage en CP.

CCAS

ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS

Vous êtes retraités et vous souhaitez favoriser la création de liens intergénérationnels avec les enfants de notre commune, nous vous proposons de participer à des ateliers ludiques en collaboration avec nos animateur, comme par exemple des ateliers dessins, cuisine ou lecture. Nous sommes aussi preneurs de nouvelles idées !

I. SUEUR PARENT

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA RESPONSABLE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AU 01 30 29 32 63

VOYAGE À MADRID

Retour en image sur le voyage à Madrid qui s'est déroulé du 15 au 19 octobre.
Nos voyageurs ont pu découvrir ou redécouvrir Madrid et ses merveilleux monuments historiques ainsi que Tolède, Gujuelo et Salamanque.

P. BRONSART

POUR LES SENIORS !

Comme tous les ans et selon leur âge, nos aînés ont le choix entre le colis ou le repas de fin d'année.

Les membres les plus assidus du Conseil d'Administration du CCAS se sont réunis le 6 septembre pour choisir le plus gourmand des colis, parmi 8 propositions, et se sont réunis le 04 octobre pour choisir le lieu et l'animation des plus festifs, pour le repas de fin d'année.

Le repas a eu lieu le 12 décembre et la distribution des colis s'est déroulée du 16 au 20 décembre, en mairie, pendant les heures d'ouvertures. Lors de cette dis-tribution, nos aînés ont pu se réchauffer autour d'un café accompagné de petites gourmandises.

I. SUEUR PARENT

ATELIER ÉQUILIBRE ADMR

Être en bonne santé passe aussi par une activité physique adaptée pour la prévention des chutes, c'est pourquoi le CCAS continue sa collaboration avec l'ADMR et propose des ateliers équilibre aux retraités, pas de critères d'âge.

Ces ateliers se dérouleront jusqu'en juin 2020 chaque jeudi (hors vacances scolaires) de 14h30 à 15h30, salle Cathy Fleury.

Ces ateliers sont totalement pris en charge par l'ADMR.
Places limitées !
Inscriptions au 06 67 58 15 91 (Laetitia, éducatrice sportive)

I. SUEUR PARENT

ASSOS'

LA BIBLIOTHÈQUE

LE SAVEZ-VOUS ?
Bibliothèque vient du grec ancien : biblio « livre » ; thêkê « dépôt »

LE SAVEZ-VOUS ?
La bibliothèque de Chaumontel accueille gratuitement les enfants et les adultes en leur offrant de nombreux ouvrages romans, documents, BD, prix littéraires, ...

LE SAVEZ-VOUS ?
Votre bibliothèque emprunte pour vous des livres, des livres audios, des DVD, des CD, à la bibliothèque de Luzarches et à la bibliothèque Départementale du Val d'Oise.

LE SAVEZ-VOUS ?
Chaque année votre bibliothèque organise la Fête du Livre. Cette année elle s'est déroulée du 22 au 23 novembre et a rencontré un vif succès, le produit de cette vente permet l'achat de nouveautés littéraires. Merci à vous d'être venus si nombreux, merci à notre Municipalité et les services techniques pour leur précieuse aide, merci aux intervenants et bien sûr merci à tous les bénévoles.

LE SAVEZ-VOUS ?
Votre bibliothèque fait désormais partie du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes ce qui impliquera de nombreux changements dans ses pratiques pour l'année 2020. Soyez attentifs à nos prochaines communications elles vous réserveront d'agréables surprises.
Toute l'équipe de bénévoles de votre bibliothèque vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année et vous dit... à très bientôt !

FOOT
RENCONTRE AMICALE

Le dimanche 20 octobre, le club de foot de Chaumontel a organisé une rencontre amicale avec l'équipe du Variétés club de France au profit d'Hugo et Emma , atteint de la maladie de Sanfilippo.

L'ASCL a remis un chèque de 800 € au profit de l'association Maladie de sanfilippo. Pour débuter le match , Hugo a donné le coup d'envoi.

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2019 15H00 (2348ème MATCH)	
CHAUMONTEL (95270)	VARIÉTÉS CLUB DE FRANCE
4	6
BUTEURS POUR LE VARIÉTÉS CLUB DE FRANCE : OLLIVIER, DYOUB, AMANAL, BUELLULAUNE, BUEUE (2), AYVU BOGE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MALADIE SANFILIPPO	

ASSOS'

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Tous les ans il revient à Chaumontel. Le Beaujolais Nouveau a été fêté dignement dans le Parc du Château, le jeudi 21 novembre 2019.

Cet événement traditionnel qui a lieu tous les 3ème jeudis du mois de novembre, a encore une fois réuni de nombreux Chaumontellois et Chaumontelloises, ainsi que des voisins d'autres villages qui ont partagé ce cru accompagné de sa charcuterie inséparable.
Merci à tous pour votre participation !

CONCOURS DE BELOTE DE SEPTEMBRE 2019

Félicitations aux vainqueurs du concours de belote organisé le 18 septembre par le CLUB DE L'AMITIE, à la salle Polyvalente

Merci également à la Présidente de la Gym volontaire et à tous les donateurs (le coté des sports, le coiffeur « ANNE STYLE », la boulangerie CAROLE et GERMAIN, la boulangerie LEBLANC (Lamorlaye), GAMM VERT (VILLAINES-SOUS-BOIS), TRUFFAUT (BAILLET-EN-France)

Merci également à tous les adhérents et bénévoles qui ont tenu le bar et toutes les personnes qui ont réalisé des tartes « fait maison » très appréciées des joueurs ainsi que la Municipalité de Chaumontel pour le prêt de salle et le personnel des ateliers pour leur aide.

Compte tenu de son succès (64 participants), un prochain concours est déjà programmé et aura lieu cette fois un vendredi en Avril 2020. Pensez à vous inscrire !

Merci à toutes et à tous et à très bientôt.

P. BRONSART

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

VEDIAUX Axel né le 18 juillet 2019

MARIAGE

M. TUFEKCI Yasar et Mme M'CHIRI Amel, le 08 novembre 2019

M. FROUTGEN Geoffrey et Mme DANIEL Audrey, le 14 juin 2019

M. JOUBERT Alexis et Mme FROUTGEN Elodie, le 14 juin 2019

M. CHAPON Guillaume et Mme QUENON Marine, le 08 juin 2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

02/05/2019 - M. GWIZDEK Robert

02/06/2019 - Mme WABLE épouse GONZALEZ MUINOS Jeannine

05/06/2019 - Mme REGNIER veuve IBRELISLE Emilie

26/09/2019 - Mme MARTIN épouse MILLET Raymonde

14/10/2019 - M. CHANUDET Michel

21/10/2019 - M. IMBERT Jean-Louis

02/11/2019 - Mme SANDRIN veuve DIERCKX Jeanne

17/11/2019 - M. MALINGRE Jean-Marie

TERRI-
TOIRE

PERMANENCE DU SERVICE PUBLIC ITINÉRANT DU CIAS

Ce service mis en place depuis le 1er octobre 2019 vous propose des rendez-vous dans votre commune une fois par mois pour vous aider ou vous conseiller dans vos démarches administratives.
Contact (pour prise de rendez-vous obligatoire):

Centre Intercommunal
d'Action Sociale Carnelle Pays-de-France
5 Rue Bonnet
95270 LUZARCHES
06.43.60.03.32
v.ventimiglia@c3pf.fr / h.elahmadi@c3pf.fr
Le calendrier des permanences

du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
est disponible à l'adresse suivante :

www.carnelle-pays-de-france.fr/permanences-du-service-public-itinerant-du-cias

AGENDA DÉBUT D'ANNÉE 2020 À CHAUMONTEL

JANVIER

23
Le CCAS organise la galette des rois
Salle E. Coudre

24
Spectacle de l'accueil de loisir
Salle E. Coudre

FÉVRIER

2
Rock N Salsa organise un Stage de Tango
Salle Cathy Fleury

8
Spectacle organisé par Arnaud
Salle E. Coudre

13
Stage de Gym par la Gym Volontaire
Salle E. Coudre

29
Compétition de Judo
Salle E. Coudre

MARS

6
Loto des écoles
Salle E. Coudre

7
Loto du Foo
Salle E. Coudre

15
Élection municipal
Salle E. Coudre

21
Élection municipal
Salle E. Coudre

29
Stage d'Arts Martiaux
Salle E. Coudre

AVRIL

9
Stage de Gym par la Gym Volontaire
Salle E. Coudre

18
Tournois de Poker
Salle E. Coudre

24
Tournois de Belote
Salle E. Coudre

25
Carnaval des écoles

Directeur de Publication : Sylvain Saragosa | Responsable Communication : Eric Casseron
Conception graphique et Impression : Cornatus | Crédits photos : 123RF, Ville de Chaumontel
édition : 1 300 exemplaires | Dépôt légal à parution | Toute reproduction interdite